

MÉMO

# SMART TPE

Ce mémo est mis à votre disposition pour reprendre de façon simple et transparente les principales caractéristiques de ce contrat



## L'essentiel de Smart TPE

Smart TPE est une offre de monétique de proximité basée sur l'utilisation d'un smartphone\* qui permet l'encaissement de règlements par carte y compris en situation de mobilité.

<b>SOUSCRIPTEUR</b>	Professionnels (personnes physiques exerçant une activité d'entrepreneur individuel ou profession libérale et toute personne morale de droit privé).
<b>CONTENU</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Un lecteur de carte ultra léger</li><li>• Une application Smart TPE à télécharger gratuitement sur Google Play <sup>(2)</sup> ou l'App Store <sup>(3)</sup></li></ul>
<b>INSTALLATION</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Téléchargez l'application</li><li>• Connectez en Bluetooth le lecteur carte à votre smartphone ou votre tablette</li><li>• Créez votre catalogue de produits et services pour personnaliser vos factures</li></ul>
<b>ASSISTANCE</b>	Pour toutes vos questions techniques et bancaires, vous bénéficiez d'une assistance à l'installation jusqu'à l'utilisation quotidienne du service et sa maintenance. En cas de panne, un technicien effectue un 1er diagnostic par téléphone. Si la panne est avérée, le lecteur est garanti 18 mois, un transporteur se déplace pour déposer le nouveau lecteur et récupérer l'ancien.
<b>CARTES ACCEPTÉES</b>	L'adhésion au système de paiement par carte bancaire inclut l'acceptation des cartes bancaires à puce émises par CB, Visa, MasterCard pour des transactions réalisées en France.
<b>GARANTIE DES PAIEMENTS</b>	À chaque transaction réalisée avec la frappe du code confidentiel de la carte bancaire, vous bénéficiez de la garantie de paiement. <sup>(4)</sup>
<b>TÉLÉCOLLECTE</b>	Elle intervient chaque soir à heure fixe, paramétrée dans le logiciel de votre terminal de paiement.
	Elle comprend (voir <i>conditions tarifaires aux contrats</i> ) :
<b>TARIFICATION</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• L'achat de votre lecteur carte</li><li>• Un abonnement mensuel incluant l'accès à la hotline et la maintenance de votre logiciel <sup>(5)</sup></li><li>• Une commission monétique calculée en fonction du montant de votre chiffre d'affaires et de votre panier moyen.</li></ul>



## Bon à savoir

<b>MATERIEL</b>	Compatible avec les appareils fonctionnant avec: <ul style="list-style-type: none"><li>• une version 6.1 ou ultérieure d'Apple iOS (iPhone 3/4/5/6/6+, iPad mini 1/2, iPod touch) ;</li><li>• une version 2.3 ou ultérieure de Google Android.</li></ul> L'application mobile n'est pas compatible avec BlackBerry, Windows et les appareils non mobiles (ordinateurs)
<b>ACTIVITE SAISONNIERE</b>	Vous pouvez suspendre votre abonnement à tout moment, sans frais, et jusqu'à 3 fois par année civile.
<b>SERVICE CLIENT</b>	<b>• N°Cristal 09 69 39 98 66</b> APPEL NON SURTAXÉ 6 jours/7 de 8h à 20h ou <a href="mailto:smart-tpe-ca@aveo-groupe.com">smart-tpe-ca@aveo-groupe.com</a>
<b>RESILIATION</b>	Sans frais et effectue le mois qui suit la demande auprès du service client

\*smartphone = téléphone intelligent

(1) Offre monétique soumise à conditions générales et tarifaires, qui nécessite la signature préalable d'une convention de compte et d'un contrat d'acceptation de paiement de proximité avec votre Caisse régionale ainsi qu'un contrat de service et un contrat de vente avec Monecam, société du Groupe AVEO, SAS au capital de 160.000 Euros, dont le siège social est situé 2 quai du Commerce à Lyon (69009), immatriculée au RCS de Lyon sous le n°384.804.258. L'utilisation de Smart TPE suppose le téléchargement d'une application sur un smartphone, connecté en mode Bluetooth à un lecteur de cartes bancaires.

(2) Service de téléchargement fourni par Google Inc.

(3) Service de téléchargement proposé par Apple Inc, titulaire de la marque enregistrée App Store.

(4) Sous réserve du respect des mesures de sécurité prévues dans votre contrat

(5) hors frais de connexion Internet

Retrouvez l'ensemble des caractéristiques de Smart TPE dans les conditions générales et conditions particulières de vos contrats.



## Au Crédit Agricole, vous avez le droit de changer d'avis

Votre Caisse régionale s'engage à vous laisser 30 jours pour renoncer gratuitement à la souscription de votre contrat.

L'exercice de ce droit est limité à une fois par produit et par an. Il s'effectue librement à compter de la signature du contrat et donne lieu au remboursement de toutes les sommes prévues à la clause rétractation de votre contrat ou, en l'absence de clause, aux dispositions relatives au démarchage. Ce délai octroyé par votre Caisse régionale pour changer d'avis complète le délai légal de rétractation de 14 jours dont vous pourriez bénéficier, en le prolongeant jusqu'à la durée de 30 jours calendaires.



Le bon sens a de l'avenir

Ce contrat est distribué par votre Caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel de Champagne-Bourgogne. Société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit, siège social : 269 Faubourg Croncels 10000 Troyes – 775 718 216 RCS Troyes. Société de courtage d'assurances immatriculée au Registre des Intermédiaires en Assurances sous le n°07 019 188.

Document non contractuel - Informations valables au 01/02/2015, susceptibles d'évolutions.